



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU MARDI 6 MAI 2025

Date de convocation : 30/04/2025			
En exercice : 19			
Présent(s) : 9	Absent(s) : 10	Procuration(s) : 01	Votant(s) : 10
Présent(s) : Alain LOURY, Michèle BARY, Patrice LAMBERT, Sabrina FACON, Jean-François SILVAN, Florence MOULINET, Frédéric BAUVOIS, Eric CHAUVIN, Fabien HERVÉ			
Absents représenté(s) : Nicolas CEREZA (pouvoir à Alain LOURY)			
Absents excusé(s) : Bruno GUEUX, Wilfried GUEUX, Fabien MONCOMBLE, Floriane ROBIN			
Absents non excusé(s) : Morgan BARNIER, Leita BOUCHROU, Joana DA SILVA NATARIO, Jérôme FRANCK, Émilie RITZ			
Secrétaire de séance : Jean-François SILVAN			

L'an deux mil vingt-cinq, le 6 mai à 19h00, le conseil municipal de Deux Rivières, régulièrement convoqué, s'est réuni salle du conseil de la mairie de Cravant, sous la présidence de Monsieur Alain LOURY, maire de Deux Rivières.

L'ordre du jour était le suivant :

- 1 - Approbation du procès-verbal de séance du 25 mars et du 10 avril 2025

FINANCES

- 2 - Décision modificative
- 3 - Budget principal de la commune
 - a. Approbation du Compte Financier Unique 2024
 - b. Affectation des résultats 2024
- 4 - Demande de subventions : Hostellerie de la Fontaine
- 5 - Redevances d'occupation du domaine public
- 6 - Tarifs municipaux

TRAVAUX

- 7 - Renouvellement des jeux de la zone de loisirs de Cravant

URBANISME

- 8 - Avenant à la convention avec ATC France pour l'occupation du domaine public

QUESTIONS DIVERSES

- 9 - Informations et questions diverses

* * *

CONSTAT DE QUORUM

Il y a constatation d'absence de quorum requis pour la tenue de la séance du conseil municipal.

Conformément à l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales, lorsqu'il y a absence de quorum le conseil municipal peut être convoqué à nouveau à trois jours au moins d'intervalle. Il pourra alors délibérer valablement, sans condition de quorum.

Il est donc décidé que le conseil municipal se réunira à nouveau le lundi 12 mai à 18h00.

—————
La séance est levée à 19 heures 12 minutes.
—————

Le Maire
Alain LOURY

Le Secrétaire de séance
Jean-François SILVAN

TABLE DES DÉLIBÉRATIONS - SÉANCE DU 6 MAI 2025

numéro	OBJET	page
---------------	--------------	-------------

CONSTAT DE QUORUM

31